

République Française
Département de la Marne
Arrondissement de
Châlons-en-Champagne

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 17 JUIN 2021

Le 17 juin 2021 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes d'Omey, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 11 juin 2021.

<u>Nombre de délégués :</u>		<u>Titulaires présents :</u> Gérard ACOSTA, Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Evelyne DRAN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, André MELLIER, Victor OURY, Joël PÉRARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.
- en exercice	44	
- présents	36	
- représentés ou ayant donné pouvoir	6	
- votants	42	
- ont voté pour	42	<u>Etaient représentés :</u> Marc DEFORGE par Jean-Marie ROSSIGNON (pouvoir), Françoise DROUIN par René SCHULLER (pouvoir), Michel JACQUET par Dominique MATHIEU (suppléant), William MATHIEU par Claudy MATHIEU (suppléante), Freddy MELLET par Julien MAS (suppléant), Hélène MOINEAU par Milène ADNET (pouvoir).
- ont voté contre	0	
- se sont abstenus	0	

Absents : Anne BRAZE, Murielle STEPHAN (excusé).

DÉLIBÉRATION
N° 1057-2021

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

OBJET :
Étude de préfiguration PSE
Choix du prestataire
Demande d'aide l'Agence de l'eau
Seine Normandie

Le conseil nomme M. Noël VOISIN DIT LA CROIX pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu la candidature de la Communauté de Communes à l'appel à manifestation d'intérêt du 30 janvier 2021 relative à la préparation de la mise en œuvre de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) sur le territoire du captage de SOMME-VESLE ;

Vu le volet « consentement à recevoir » des agriculteurs, réalisé par la Chambre d'agriculture ;

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il convient de faire réaliser une étude de préfiguration de PSE pour le volet « consentement à payer » par la collectivité.

Considérant le délai restreint pour respecter le calendrier des cultures ;

Considérant le nombre important d'études similaires réalisé par le bureau d'études « SARA HERNANDEZ CONSULTING » ;

Le président propose :

- de retenir le bureau d'études « SARA HERNANDEZ CONSULTING » pour la réalisation de l'étude précitée,
- de solliciter le concours de l'AESN pour le financement de cette étude à hauteur 80 %.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de retenir le bureau d'études « SARA HERNANDEZ CONSULTING ».

DÉCIDE de solliciter le concours de l'Agence de l'eau Seine Normandie à hauteur 80 % pour le financement d'une étude de préfiguration PSE, volet « consentement à payer ».

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN
2021.06.28 14:39:55 +0200
Ref:20210624_105203_1-1-O
Signature numérique
le Président